

Lourdes, le 12 Novembre 2018

Secrétariat : Guy KILHOFFER

Tél : 06 85 12 81 04

Courriel : [guy.kilhoffer@ventana-group.eu](mailto:guy.kilhoffer@ventana-group.eu)

## COMPTE RENDU DE REUNION

### CODEP Hautes Pyrénées du 25 SEPTEMBRE 2018.

Clubs représentés :

SUBAQUACLUB LOURDAIS : BIMBERT Lionel

CST : MIQUEL Gérard

LAMAILHERK : LIEUPART Francis

Membres du CODEP (autres que ceux représentant les clubs) DIMBARBE Hélène – MIKITENKO Michel – BELHADRI Kaddour – BEAUDRY Jean – GUIMPIED Didier – PORTAL François - BOULIN Christophe – POLENNE Marc

Membres commissions : BERGE Xavier (excusé) – COY Jérôme

Excusés : KILHOFFER Guy – VERN Serge – VERGEZ Jean Pascal

Absents : LOMBARD Ghislain – CAPDEVIELLE-PIEPLU Stéphane

La réunion du bureau CODEP65 est ouverte à 20h00 et se déroule selon l'ordre du jour prévu.

Ordre du jour

I – INFORMATION PACK DECOUVERTE FFESSM

II – SEMINAIRE REGIONAL MONITEURS (E1->E4) – 13 ET 14 OCTOBRE 2018

III – FORMATION 2018 / 2019

IV – COMMISSION APNEE

V – DIVERS



**FFESSM**

**HAUTES-PYRÉNÉES | 65**

## **I – INFORMATION PACK DECOUVERTE FFESSM**



**Pack Découverte : un produit d'initiation et de découverte de la plongée en scaphandre.**

**Destiné à des débutants effectuant un court séjour, il permet sans contrainte de licence et de visite médicale de se faire plaisir avec un moniteur pendant 3 plongées dans une profondeur de 6m maximum. Il donne lieu à la délivrance d'une carte de plongeur.**



### **Objectifs et conditions de pratique pour les plongeurs**

Le "pack-découverte" offre l'opportunité de s'initier aux activités de plongée en scaphandre de la FFESSM.

Il permet de réaliser trois plongées encadrées d'initiation dans l'espace 0 – 6 m. Il s'adresse à des publics débutants, dont l'âge minimum est 8 ans.

Il offre la possibilité de découvrir le milieu naturel avant de s'engager dans un cursus de qualification et de formation conditionnant la délivrance de la licence sportive.

Il permet de donner goût aux activités de la FFESSM et de les découvrir de manière ludique, sans visite médicale, avec pour objectif le plaisir des sensations et de la découverte.

Il permet, lorsque les 3 plongées réalisées ont inclus une part d'enseignement, d'accéder à l'espace 0 -12 m (dans le cadre des aptitudes PE1 du CdS) sous réserve d'être licencié à la FFESSM.

### **Lieux de pratique et de délivrance**

Le "Pack-découverte" est proposé dans les clubs fédéraux ou les Structures Commerciales Agréées (SCA) par la FFESSM.

### **Conditions administratives**

L'acquisition du titre "pack découverte" est matérialisée par une carte provisoire, permettant la délivrance d'une carte définitive par le Siège National, sur demande du titulaire.

L'acquisition du titre "pack découverte" permet de valider 3 plongées au moyen du carnet de plongée spécifique, lequel pourra être ultérieurement incorporé au carnet de plongée officiel FFESSM.

Si ces 3 plongées sont validées en milieu naturel, elles seront utilisables en cas d'entrée dans le cursus du niveau 1 de la FFESSM.

### **Objectifs**

La première immersion, communément appelée "baptême de plongée", peut être incluse dans le pack-découverte.

Hormis la première immersion, qui nécessite un encadrement par un enseignant, chacune des plongées constitutives du pack-découverte est, selon les cas et sur décision du directeur de plongée, organisée comme étant :

- Une initiation comportant de l'enseignement dans l'espace 0 - 6 mètres, auquel cas l'encadrant est un enseignant,
- Une initiation à l'exploration dans l'espace 0 - 6 mètres, auquel cas l'encadrant est un guide de palanquée.

Selon les cas et le statut associatif ou professionnel de la structure qui délivre le "pack découverte", les notions d'enseignant, de directeur de plongée et de guide de palanquée sont telles que définies dans le Code du Sport.

Dans tous les cas, lorsqu'il s'agit d'enfants de 8 à 10 ans, la profondeur maximale d'évolution lors de la première immersion est de 2 mètres ; elle est de 3 mètres lorsqu'il s'agit d'enfants de 10 à 14 ans.



**FFESSM**

**HAUTES-PYRÉNÉES | 65**

## **II – SEMINAIRE REGIONAL MONITEURS (E1->E4) – 13 ET 14 OCTOBRE 2018**

La commission technique de l'Hérault se joint à la région pour l'organisation et surtout la logistique du séminaire technique moniteurs régional. Vous pouvez dès à présent bloquer votre week-end du **13 et 14 octobre 2018** et venir découvrir notre beau département du côté de Sète.

De nombreuses présentations, des dégustations d'huîtres et la découverte de l'étang de thau et de ses spécialités seront au rendez vous...il ne manque plus que vous!!

Le séminaire aura lieu au **Centre de Vacances du Lazaret à Sète** : <http://www.lazaretsete.com/>

### **Au programme de ce séminaire :**

#### **- Le Samedi :**

- Méthodologie et enseignement d'éléments théorique en transversalité
- Pathologies cardiovasculaire préexistantes et plongée
- Maintien des acquis de sécurité pour plongeurs autonomes
- La filière professionnelle - les nouveaux BP & DE
- Les raies et requins en méditerranée

#### **- Le Dimanche :**

- L'évaluation au travers de l'épreuve de démonstration technique de maîtrise de remontée gilet (DTMR) de 25m
- Le bassin de Thau et les hippocampes
- Les moyens de communication et outils à disposition des clubs, cadres, moniteurs dans la région
- L'actualité fédérale et planning de la CTR

Plusieurs options vous sont proposées avec une présence sur une ou deux journées, avec ou sans hébergement, ...

Le séminaire est ouvert à partir des E1, inscrivez-vous, dès à présent, via le formulaire suivant : [Inscription au Séminaire](#)

A très bientôt,

La Commission Technique Régionale, La Commission Technique de L'Hérault

## **III – FORMATION 2018 / 2019**

**-Formation Nitrox confirmé :** Les clubs fourniront avant le 23 Novembre 2018 une liste des personnes intéressées par une formation nitrox confirmé, suivant le nombre de volontaires, cette formation se déroulerait en Octobre 2019,

**-Examen initiateur :** Huit candidats peuvent se présenter cette année

- CST : 2
- Subaquacub Lourdais : 2
- Lamailherk: 6

Il ne sera pas possible de faire passer tous les candidats en une fois, donc il y aura deux sessions d'examen initiateur, la première aura lieu le 6 Décembre 2018, la date de la seconde reste à définir à la prochaine réunion, à priori au printemps 2019.

Priorité est donnée aux candidats du Club subaquatique Tarbais qui arrivent au terme du délai de trois années, puis deux candidats du Subaquacub Lourdais et deux de Lamailherk.

**Formations TIV :** Une formation TIV sera faite en 2019 par le CST, il sera possible, si le nombre de moniteurs le permet, d'ajouter quatre stagiaires maximum venant du SCL et de LAMAILHERK.



**FFESSM**

**HAUTES-PYRÉNÉES | 65**

**SECOURISME :** Les clubs fourniront une liste des personnes désirant se former au PSC1, une réponse est souhaitée pour l'AG du CODEP65 du 1 Décembre 2018.

La prochaine journée secourisme aura lieu début Juin 2019, seule les personnes détenant le RIFAP pourrons effectuer les exercices de secours, il sera possible néanmoins pour les plongeurs ne le possédant pas de participer en tant que victime fictive ou en tant que spectateur.

#### **Formation niveaux de plongée :**

**N2 :** CST----- 10 stagiaires  
SCL----- 5 à 6 stagiaires  
LMK----- 6 à 7 stagiaires

**N3 :** CST----- 3 à 4 stagiaires  
SCL----- 4 à 5 stagiaires  
LMK----- 5 stagiaires

**N4 :** CST----- 3 stagiaires  
SCL----- 2 stagiaires

Afin de soulager les moniteurs des différents clubs dans leurs tâches il a été décidé de mutualiser la formation théorique des niveaux 2 et 3 (les cours N4 seront essentiellement dispensés par les stagiaires MF1 ...)

Une réunion est programmée le mercredi 14 Novembre à Lourdes pour établir un calendrier de formation des différents niveaux,

Il est souhaitable que d'ici le 14 Octobre, dernier délai, chaque club puisse donner le nom des encadrants de formation N2 ET N3 à Francis LIEUPART,

## **IV – COMMISSION APNEE**

Michel MIKITENKO propose de renouveler en 2019 sur une ou deux séances, la pratique de l'apnée.

Sur la base de : programme d'entraînement, mono-palme ou bi-palmes.

Sessions qui seront organisées lors des créneaux CST et SCL,

A noter la satisfaction générale de tous les participants lors des séances de cette année,

## **V – DIVERS**

**Diffusion des messages du CODEP :** Les destinataires des messages du CODEP 65 sont les présidents, secrétaires et responsables techniques des trois clubs du département,

A eux de transmettre, si besoin, à leur adhérents les différentes informations reçues.

**MFT :** Info modification MFT

Il vous est possible de recevoir un email de notification à chaque fois qu'une modification d'un MFT est effectuée,

Pour cela, il vous faut renseigner votre profil de votre adresse mail dans l'espace licencié du site national

Prochaine réunion, Assemblée Générale du CODEP des Hautes-Pyrénées, le samedi 1er Décembre 2018

à **18 heures** Au **CDOS, 9 rue André Fourcade à TARBES.**

**Le Secrétaire adjoint**

**Kaddour BELHADRI**